

**CARICATURE ET DESSIN DE PRESSE
au 19^{ème} siècle**



FRAD037_230J1002

Dossier réalisé par Caroline Gaume,

professeur missionné pour l'action éducative
aux Archives départementales d'Indre-et-Loire

SOMMAIRE

Introduction	p. 3-5
Les événements, les hommes, les symboles	
Gravure. <i>Le 4 septembre 1870</i>	p. 6-9
Gravure. <i>Peuples, notre exemple sera suivi !!!</i>	p.10-11
Gravure. <i>Souvenez-vous.</i> Mars 1871	p. 12-13
Représentations du deuil	p. 14-15
Gravure. <i>Qui s'y frotte s'y pique</i>	p.16-17
Portrait d'un caricaturiste : Jules Baric	p. 18-19
Détournements	
Gravure. <i>La Sainte Famille</i> (d'après Murillo)	p. 20-22
Les références historiques dans le dessin politique	p. 23
Gravure. Les trois Grâces : Ernestine. La grosse Lolotte. Julie	p.24-27
Chronologie. La Commune et la guerre de 1870	p. 28-29

Introduction

L'Action éducative des Archives Départementales d'Indre-et-Loire propose un dossier sur la caricature et le dessin de presse à la fin du 19^e siècle, à partir de documents issus du fonds Patrick Fonteneau (230 J) ; Patrick Fonteneau, militant, a fait don aux Archives départementales d'un fonds important composé d'originaux et d'ouvrages sur la période 1870-1871 et sur les mouvements ouvriers au 19^e siècle, sur la guerre de 1870 et de la Commune. Ces documents sont mis en parallèle avec des caricatures et dessins de presse plus anciens ou contemporains. L'objectif est d'analyser et de comprendre la signification des caricatures mais aussi de réfléchir aux techniques et procédés de la caricature et de l'illustration satirique. Cette étude de la caricature au moment où la République n'est pas encore acquise permet de comprendre comment elle est un langage politique et contribue à la mobilisation des esprits.

Ce dossier peut être proposé aux classes de collège : en histoire des arts dans le cadre du parcours artistique et culturel et de l'éducation aux médias et à l'information et en histoire en classe de 4^e (« Société culture et politique dans la France du 19^e siècle ») ; au lycée, dans le cadre de l'enseignement d'exploration de seconde Littérature et Société (pour les thèmes « Images et langages » et « Médias, information et communication ») ; aux classes de première générale (« Les Français et la République »), et de première technologiques de STMG (« La France en République 1880-1945, moments et axes fondateurs »).

La caricature, une tradition ancienne.

Le terme « caricatura » (du latin populaire « charger », « exagérer ») apparaît pour la première fois dans la préface d'un album du peintre Annibal Carrache, en 1646, pour évoquer la « charge », l'exagération dans un dessin ; le terme « caricature » apparaît en français en 1740.

Le traitement déformé de la physionomie s'inscrit dans la tradition de la satire et on peut faire remonter le procédé à l'Antiquité (cf. les graffitis sur les murs de Pompéi) et si on le retrouve au Moyen Âge dans les sculptures et les enluminures, c'est avec la naissance de l'imprimerie que la caricature prend une autre dimension. La gravure est en effet très vite utilisée à des fins de propagande et la caricature joue un rôle majeur pendant la Réforme dans les pamphlets ou sous forme de placards, où elle accompagne des textes virulents.

L'explosion de la caricature politique correspond en effet toujours à des périodes de crises : pendant la Révolution française, les images politiques se multiplient dans les feuilles volantes et les journaux.

Le développement de la caricature est lié à celui des périodiques illustrés et de la presse au 19^e siècle et entraîne la réaction des autorités : la Monarchie de Juillet qui subit les caricatures de Daumier et leur diffusion dans les journaux de Philippon (*Le Charivari*, *La Caricature*) rétablit en 1835 la censure pour les dessins, gravures et lithographies. Le second Empire applique ensuite la censure avec rigueur, même si une nouvelle loi sur la presse en 1868 permet la floraison de journaux illustrés.

Les illustrations satiriques jouent un rôle important dans l'abandon immédiat du pouvoir impérial par l'opinion après la défaite de Sedan et 18 ans de bonapartisme. La caricature politique a joué, malgré la censure, le rôle d'une arme de combat et contribue au réveil politique de la population. En 1870, le siège de Paris et la Commune interrompent la parution des journaux mais feuilles et lithographies outrancières se déchaînent dès la disparition de la censure sous le gouvernement de Défense nationale ; la loi du 8 juillet 1871 rétablit cependant l'encadrement de la presse contre ces débordements.

C'est finalement la loi du 29 juillet 1881 qui fonde juridiquement la liberté de la presse et la liberté d'expression.

- **LA CARICATURE, DEFINITION**

« Au sens strict, une *caricature* est une représentation révélant des aspects déplaisants ou risibles d'un sujet ou d'une situation, en en accentuant des caractères ou des détails choisis au préalable. Le plus souvent, la caricature est donc une *charge* outrancière utilisée pour ridiculiser. La gamme de ses moyens est étendue, du *burlesque* (un comique extravagant et déroutant, issu du genre développé au XVII^e siècle pour parodier l'épopée, en travestissant des personnages et des situations héroïques) au *grotesque*, dérivé des sujets fantastiques et chimériques en vogue dans l'Italie renaissante et dont l'étrangeté a pu conduire au comique, qui constituent la grammaire de l'*image satirique*, dont la vocation est de s'attaquer à quelqu'un ou quelque chose en s'en moquant. À cet égard, la caricature peut aussi tendre vers la *parodie* qui [...] est l'imitation satirique et burlesque d'une œuvre sérieuse (artistique ou littéraire).

Mais la caricature peut n'être que *bouffonne*, par facétie ou par fantaisie – on parle parfois d'*image pour rire*, d'histoire drôle illustrée ou de gag graphique – et viser à l'amusement : elle relève alors du *dessin d'humour* qui consiste à présenter avec détachement la réalité, de manière à en dégager des aspects plaisants ou insolites, parfois même absurdes.

Mais une caricature n'est pas toujours comique. Elle se cantonne alors à l'attaque, l'objection, la polémique ou l'opposition. En l'occurrence, on parle de *dessin pamphlétaire* et, surtout depuis mai 68, de *dessin contestataire*, pour définir les caricatures exprimant un refus idéologique, le rejet des idées reçues et la contestation de la société, de ses institutions, du pouvoir et de l'autorité. Ces caricatures-là ont pour ambition d'engager, *dans* et *pour* l'opinion publique, un débat par l'image qui, lors des crises politiques les plus vives des XIX^e et XX^e siècles, a tourné à une véritable "guerre des images" [...] »

Bertrand Tillier, *À la charge, La caricature en France de 1789 à 2000*, les Éditions de l'Amateur, 2005, p.16. <http://expositions.bnf.fr/daumier/index.htm>

- **LA CARICATURE : TECHNIQUES, PROCÉDES**

« Dessin polémique, la caricature ne cherche pas toujours à déclencher le rire, mais elle déforme, parodie, charge, raille, ridiculise, dénonce une situation ou une personne. Ses trois fonctions de base sont : exagérer, défigurer, accuser. Elle vise donc à mettre en évidence divers caractères physiques ou moraux de personnages et à toucher efficacement ses spectateurs grâce à la rapidité d'exécution du trait et à sa force de simplification. C'est un art de la subversion qui déforme, dégrade le modèle, s'attaque à l'homme, à son image, à ses sentiments, à sa politique.

L'insulte graphique a à sa disposition une vaste panoplie de procédés d'images codifiées et de symboles : animalisation/végétalisation, juxtaposition antithétique, avalage, barbarisation de l'ennemi, bougie qui se consume, défécation/derrière/excréments/pet, comparaison dévalorisante (géant-nain), contre-plongée, cornes, coup de pied/balai, crucifixion, diabolisation, exploitation d'une difformité physique, dévirilisation /féminisation, enfermement, entonnoir, grosse tête et portrait charge, infantilisation, lunettes, masque, mécanisation, métamorphose, nez, noyade, mise à nu, ombre, ongles crochus, pantin/marionnette, parodie d'images célèbres...

Le recours à la scatologie ou à la pornographie, les transformations avilissantes du corps qui peut être mutilé, castré ou décapité, les métamorphoses contribuent à la dégradation symbolique (en rapport avec le carnaval où l'on dépouille du pouvoir ceux qui en sont investis) et ont pour but de dévaloriser, d'affaiblir, de déshumaniser les personnes que le caricaturiste attaque. Les vêtements, les insignes et les attributs du pouvoir peuvent être réutilisés, substitués, détournés [...].

Il ne faut pas réduire la caricature au portrait charge, qui utilise la déformation physique comme métaphore d'une idée. Sous cette forme politique, elle joue un rôle analogue à celui du pamphlet. En exagérant les particularités physiologiques des personnages, les caricaturistes les ridiculisent, mais ils révèlent du même coup leur personnalité profonde, et dénoncent ainsi la corruption du système qu'ils incarnent. Les éléments du visage : front, œil, nez, bouche, dents deviennent alors des signes symboliques ou métaphoriques. Mais la simplification du graphisme peut parfois aller de pair avec la démagogie, quand les caricaturistes sacrifient l'effet à la vérité ou flattent les préjugés. Nombre d'entre eux furent réactionnaires ou antisémites.

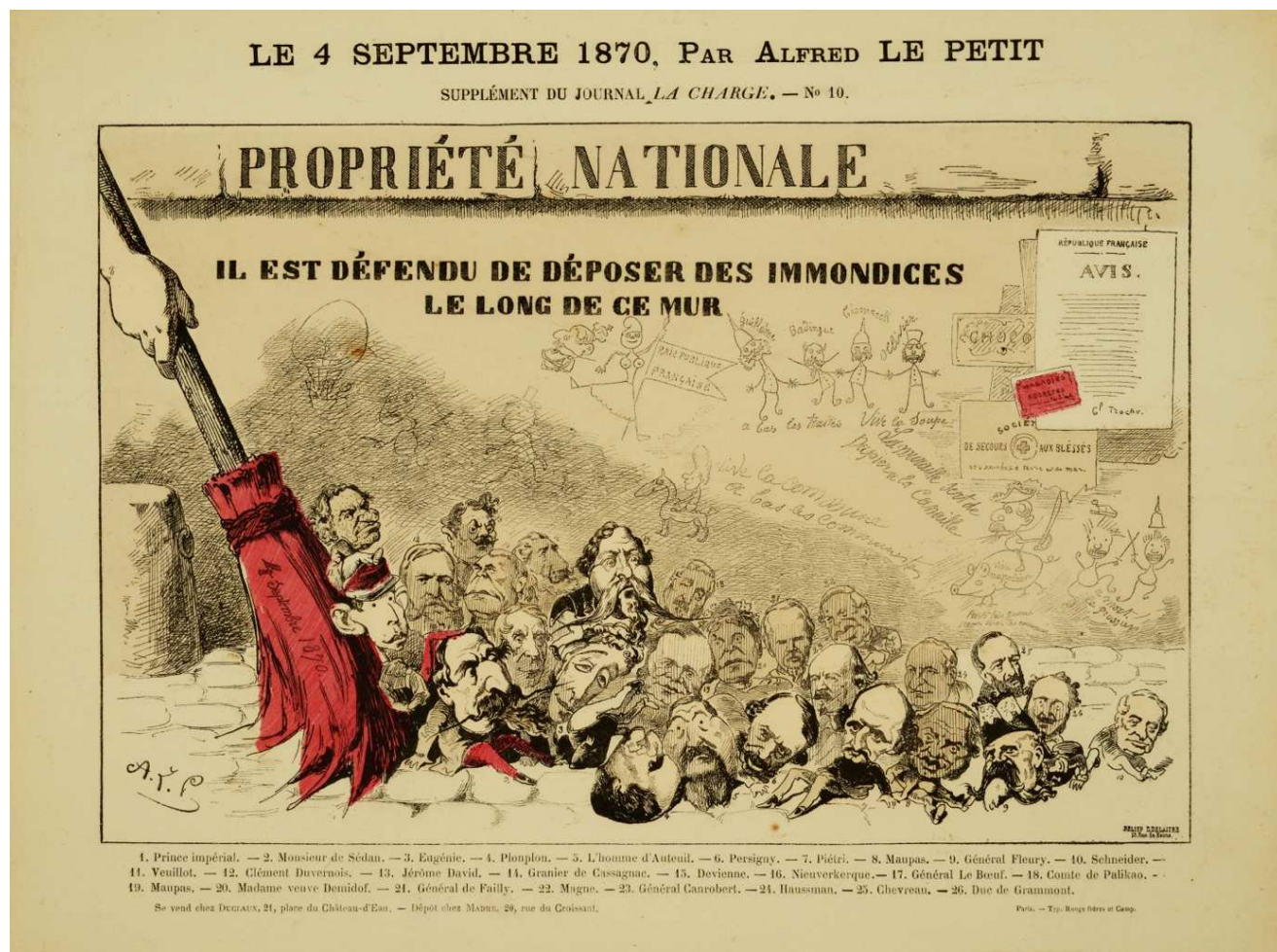
Les dessinateurs doivent inventer des signes nécessaires à leurs discours. Ils doivent faire preuve d'astuce et d'ingéniosité mais ils s'appuient aussi sur des signes graphiques spécifiques qui font partie de la culture de notre société. »

http://expositions.bnf.fr/daumier/pedago/02_4.htm

Les événements, les hommes, les symboles

1. Le 4 septembre 1870

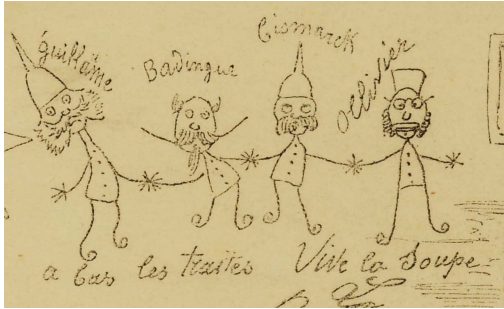
Dessin d'Alfred Le Petit, supplément au journal *La Charge*
FRAD037_230J991



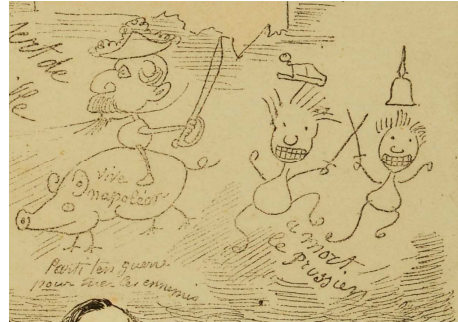
1. Prince impérial (Louis Napoléon, fils de Napoléon III) 2. Monsieur de Sedan (Napoléon III) 3. Eugénie (Impératrice)
4. Plonplon (Jérôme Bonaparte, cousin de l'empereur, général) 5. L'homme d'Auteuil (duc de Morny, financier et homme politique, demi-frère de Napoléon III) 6. Persigny (homme politique) 7. Pietri (sénateur)
8. Maupas (préfet, organisateur du coup d'État du 2 décembre) 9. Général Fleury (aide de camp de l'Empereur, ambassadeur) 10. Schneider (industriel, député) 11. Veuillot (journaliste) 12. Clément Duvernois (journaliste)
13. Jérôme David (journaliste) 14. Granier de Cassagnac (journaliste, homme politique) 15. Devienne (sénateur)
16. Nieuwerkerke (sculpteur, haut fonctionnaire) 17. Général Le Boeuf (ministre de la Guerre) 18. Comte de Palikao (ministre de la Guerre)
19. Maupas (préfet) 20. Madame veuve Demidoff (fille de Jérôme Bonaparte, à la tête d'un salon littéraire) 21. Général de Faily (commandant du 5^e corps d'armée)
22. Magne (sénateur, ministre des Finances) 23. Général Canrobert 24. Haussmann (préfet de la Seine, transformations de Paris) 25. Chevreau (sénateur, ministre de l'Intérieur)
26. Duc de Grammont (ministre des Affaires étrangères)

Détails :

1.



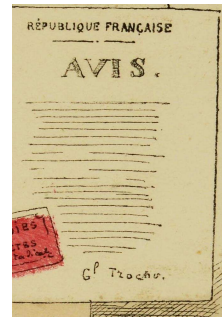
2.



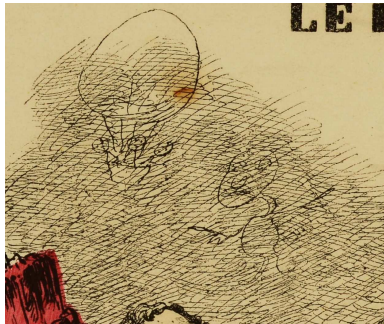
3.



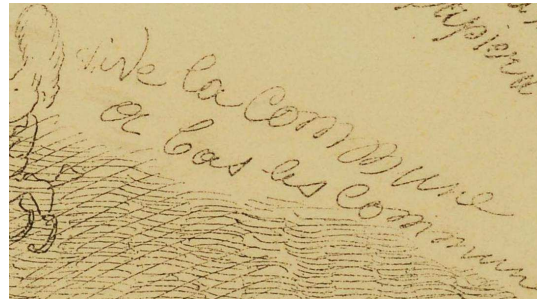
4.



5.



6.



7.



Documents complémentaires :

		
Portrait de Napoléon III, H. Flandrin, 1861, Versailles.	Guillaume I ^{er} , ©wissenmedia	Otto von Bismarck

Le 4 septembre 1870, la proclamation de la République

« L'annonce de la reddition de l'Empereur Napoléon III à Sedan, le 2 septembre 1870 et de la capitulation de l'armée déclenche l'action des républicains. La République est proclamée, le 4 septembre, comme en 1848, à l'Hôtel de ville de Paris. Les députés de Paris, notamment Jules Favre, Jules Ferry, Léon Gambetta et Jules Simon, forment un gouvernement provisoire, présidé par le général Trochu. Le Cabinet est composé de républicains modérés et de radicaux ; leur objectif est de poursuivre la guerre. Gambetta, sorti de Paris en ballon le 7 octobre 1870, anime la politique de défense nationale ; âme de la résistance en province, il organise, depuis Tours, la délivrance de Paris encerclé. Mais il échoue, alors que le maréchal Bazaine capitule, le 27 octobre, à Metz. Le 28 janvier 1871, le gouvernement provisoire est contraint de signer avec l'Allemagne un armistice de 21 jours. La convention d'armistice précise qu'une Assemblée nationale élue décidera de la conclusion de la paix ou de la reprise des hostilités. Les élections ont lieu le 8 février 1871, au scrutin de liste départemental majoritaire, conformément à la loi de 1849. L'Assemblée nationale, à majorité conservatrice, comprend 400 monarchistes, 250 républicains modérés et radicaux, 80 « centristes », 15 bonapartistes ; 225 nobles sont élus députés. Elle est réunie le 12 février, à Bordeaux, et confie à Thiers, le 17 février, la fonction de chef du pouvoir exécutif de la République française. »

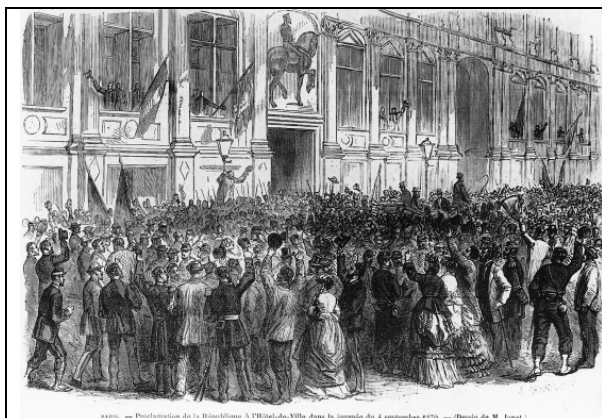
(<http://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/histoire/histoire-de-l-assemblee-nationale>)

1. Le 4 septembre 1870. Dessin d'Alfred Le Petit, supplément au journal *La Charge*

FRAD037_230J991

1. Quelle est la nature du nouveau régime mis en place le 4 septembre 1870 ?
2. Recherchez sur le mur une référence imagée à ce régime : comment est-il orthographié et symbolisé ?
3. Quelles références à la guerre de 1870 peut-on relever sur le mur ?
4. Quel événement est représenté dans le détail n° 5 ?
5. Quelle mention de la Commune figure sur le mur ?
6. À quelles catégories sociales appartiennent les personnages représentés au bas du dessin ? Comment sont-ils représentés ?
7. Quelle inscription figure sur le balai ? Pourquoi ?
8. Comment l'empereur déchu Napoléon III est-il représenté ? (il est nommé « Monsieur de Sedan » et « Badinguet »).
9. Recherchez sur le mur les graffitis figurant les personnages politiques allemands (Guillaume 1^{er} et Bismarck, à côté du ministre Ollivier) : comment sont-ils représentés et nommés ?
10. D'où vient l'effet comique de l'interdiction peinte sur le mur ? Quels autres éléments participent au comique de la caricature ?

La proclamation de la République : d'autres représentations



Proclamation de la République devant l'Hôtel de Ville, gravure parue dans *Le Monde illustré*, septembre 1870 (Archives Larbor)



Gambetta proclame la République devant le palais du Corps législatif, 4 septembre 1870 (Archives Assemblée Nationale)

1. Quels sont les lieux représentés ? Pourquoi ?
2. Quel est l'unique personnage politique représenté ?
3. Quels groupes sociaux peut-on identifier sur les deux gravures ?
4. Quels sentiments de la population les gravures veulent-elles mettre en avant ?
5. Par comparaison avec la gravure tirée de *La Charge*, quels personnages et quels événements n'apparaissent pas ?

2. Peuples, notre exemple sera suivi !!!

Caricature, gravure en couleurs de J. Corseaux [s.d., pendant la Commune]
AD37 230 J 968



Inscription sur le sabre : « Justice du peuple »



Adolphe Thiers (1787-1877), Portrait par Nadar, entre 1854 et 1860, Musée d'Orsay.
Républicain modéré et conservateur, il est nommé « Chef du pouvoir exécutif de la République française » en février 1871.



Napoléon III,
photo de Disdéri, Fondation Napoléon.

2. Peuples, notre exemple sera suivi !!!

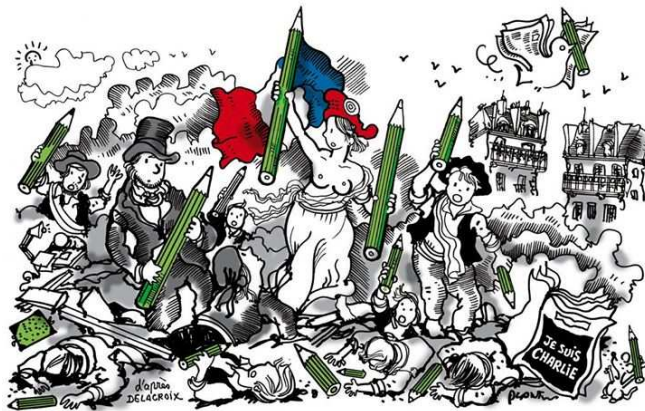
1. Que symbolise le personnage féminin ?
2. Quel élément le caractérise ?
3. À quoi a servi le sabre ?
4. À qui appartiennent les deux têtes coupées ?
5. À qui s'adresse le message ?

L'allégorie de la République :



Eugène Delacroix, *La Liberté guidant le peuple*, 1830
(Louvre)

Le tableau commémore les Trois Glorieuses, journées de soulèvement populaire parisien contre Charles X les 27, 28 et 29 juillet 1830. Les classes moyennes et le peuple de Paris se révoltent alors contre quatre ordonnances de Charles X (suppression de la liberté de la presse, dissolution de la chambre des députés des départements, réforme du suffrage censitaire favorable à l'aristocratie et convocation des collèges électoraux) : après trois jours d'émeutes, Charles X abdique, Louis-Philippe lui succède.



Plantu, *Une du Monde*, le 10 janvier 2015

Après les attentats contre le journal *Charlie Hebdo* à Paris, à Montrouge et porte de Vincennes les 7 et 9 janvier 2015, des manifestations – « marches républicaines » rassemblant plus de 4 millions de personnes – sont organisées dans tout le pays les 10 et 11 janvier.

1. Quels points communs, dans la représentation et dans le sens, relevez-vous entre ces trois représentations ?
2. Quelles valeurs incarne la figure de la République ?
3. En quoi l'allégorie de Plantu est-elle moins violente ? Pourquoi ?

3/1. Souvenez-vous

Gravure noir et blanc de Moloch, 1^{er} mars 1871
AD37 230 J 1012



Sur le livre : « Histoire de Paris ». Page de gauche : janvier 1871, page arrachée : février-mars 1871
Sur les pierres à gauche : Chatillon, Champigny, Buzenval, Le Bourget
Sur l'épée : blason de la ville de Paris
Aux quatre angles : Sedan, Metz, Strasbourg, Paris

3/1. Souvenez-vous

Document complémentaire : Chronologie de la Commune (voir p.28)

1. Que se passe-t-il le 1^{er} mars 1871 ?
2. De quelle ville cette femme est-elle l'allégorie ?
3. Que porte-t-elle sur la tête ? Pourquoi la muraille est-elle détruite ?
4. Pourquoi arrache-t-elle la page consacrée aux mois de février et mars de *l'Histoire de Paris* ?
5. Quelle forme ont les pierres situées à gauche ? À quels événements les inscriptions qu'elles portent font-elles référence ?
6. Pourquoi le drapeau est-il déchiré ?
7. Que représente l'enfant aux pieds du personnage féminin ?
8. Pourquoi le sabre est-il brisé ?
9. À quoi correspondent les noms des villes inscrits aux quatre coins ?
10. Quelle est la tonalité générale de la gravure ?

3/2. Représentations du deuil

1. Daumier, *Épouvantée de l'héritage*



Honoré Daumier, *Épouvantée de l'héritage*,
Planche n° 280 de la série « Actualités », 1871,
lithographie publiée dans *Le Charivari*, 11 janvier
1871 (BNF Estampes et Photographies, Rés. Dc-
180b (81)-Fol)

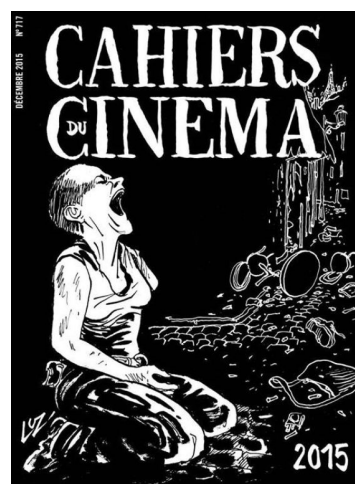
Au milieu d'un champ jonché de cadavres, l'année 1871, personnifiée par une pleureuse se voilant la face, porte le deuil des événements dramatiques de 1870. Comme neuf autres lithographies de Daumier, elle a été publiée, par les soins du *Charivari*, dans *L'Album du siège, recueil de caricatures de Cham et Daumier publiées pendant le siège dans Le Charivari*.

2.



Dessin diffusé sur internet par #Les
Cartons, nov. 2015

3.



Couverture des Cahiers du Cinéma, Luz,
déc. 2015

3/2. Représentations du deuil




1. Dans la représentation graphique du même événement, quels points communs relevez-vous entre la gravure de Moloch et celle de Daumier ?
2. Quelles différences remarquez-vous ?
3. Comparez la légende des deux gravures : quel effet veulent produire les deux auteurs sur le spectateur ?
4. Quels éléments retrouvez-vous dans les dessins contemporains réalisés au moment des attentats du 13 novembre 2015 ?
5. Comment pouvez-vous expliquer le recours aux mêmes éléments graphiques ?

4. Qui s'y frotte s'y pique (n° 17)

Dessin de Pilotell, édité par Deforet et César, imp. Talons. [s.d., pendant la Commune]
 AD37 230 J 797



Documents complémentaires

		
<p>Coq-drapeau de la monarchie de Juillet, 47^e RI, 1830-1848, Musée de l'Armée</p>	<p>Blason du premier Empire allemand</p>	<p>Unité et indivisibilité de la République, estampe, 1793, Paris, Gallica, IFN-6950387</p>

4. Qui s'y frotte s'y pique (n° 17)

1. Quels régimes sont symbolisés par le coq, l'aigle et la fleur de lys ?
2. Quel régime le drapeau symbolise-t-il ?
3. Quel est le sens de la couleur du drapeau ?
4. À quel autre événement historique la formule sur le drapeau fait-elle référence ?
5. Quelle action illustre ce dessin ? Que veut montrer l'auteur de la caricature ?

Des symboles récurrents



Affiche de propagande, 1944-1945 (AD37-9Fi0255)

1. Quels éléments graphiques, déjà utilisés en 1871, retrouvez-vous dans cette affiche de propagande éditée pendant la seconde guerre mondiale ?

Portrait d'un caricaturiste

Jules Baric, Revue *Les hommes d'aujourd'hui*, 1886

Autoportrait
AD37 230 J 909

Couverture représentant Jules Baric, illustrateur et caricaturiste français, né le 14 avril 1825 à Sainte-Catherine-de-Fierbois et mort le 19 juin 1905 à Monnaie (Indre-et-Loire).

C'est Jules Baric lui-même qui a réalisé sa propre caricature pour cette revue littéraire et satirique, fondée par l'écrivain et journaliste Félicien Champsaur et le dessinateur André Gil et éditée de 1878 à 1899. Chaque numéro des *Hommes d'aujourd'hui* compte quatre pages et est consacré à une personnalité contemporaine, appartenant au monde des arts, des lettres ou des sciences. La page de titre est consacrée à un portrait-charge en couleurs de la personnalité, qu'un texte biographique ou satirique présente sur les trois autres pages. Paul Verlaine, Jules Laforgue, Joris-Karl Huysmans font partie des collaborateurs de la revue, tandis que Robida, Camille Pissaro, Signac, Seurat ou Toulouse-Lautrec y dessinent occasionnellement.

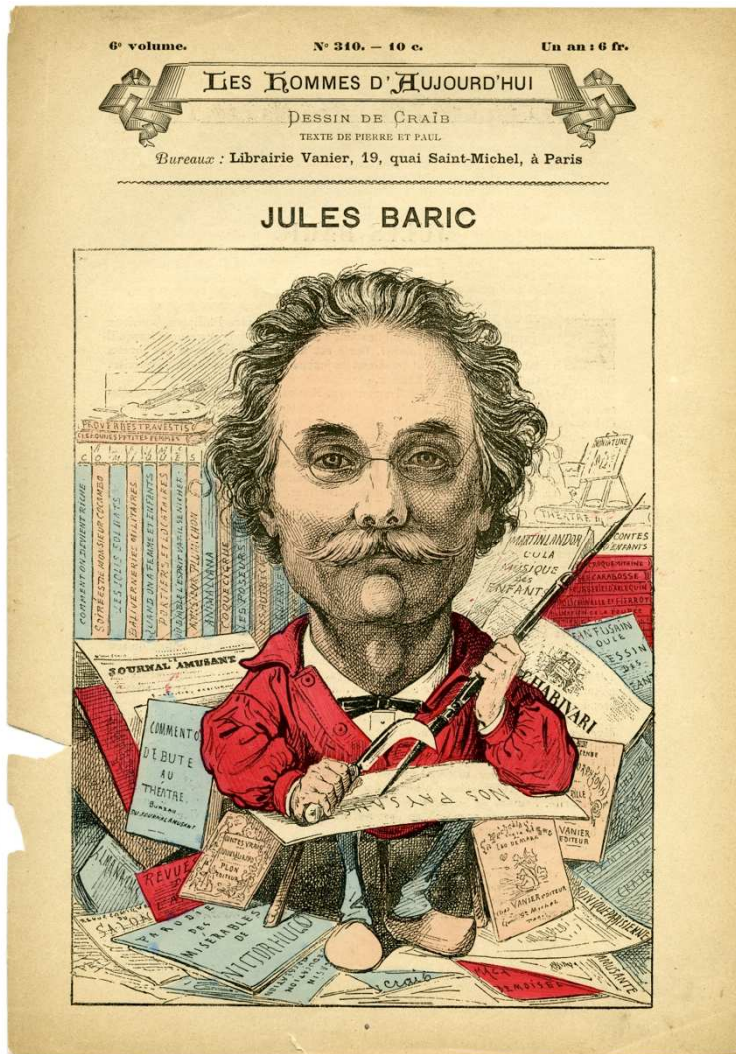
Jules Baric (1830-1881)

Après des études à Tours, Jules Baric prépare un temps l'entrée à l'école polytechnique puis travaille comme employé des postes avant de se consacrer totalement au dessin. À partir de 1845, il collabore à des journaux satiriques (*Le Charivari*, *Le journal amusant*), illustre de nombreux ouvrages, publie des recueils (dont *Nos paysans*, avec plusieurs milliers de dessins), et des albums comiques (dont *Monsieur Plumichon* ; *Comment on devient riche* ; *Proverbes travestis* ; *Animaliana*). Il écrit aussi des parodies : *Un tour au Salon*, *Parodie des misérables de Victor Hugo*, par exemple.

Baric est l'un des fondateurs du journal pour enfants *Le Chérubin* et illustre également des albums (*La fée carabosse*, *Croquemitaine*).

Retiré à Monnaie en 1881, Baric poursuit sa collaboration avec la presse satirique jusqu'à sa mort.

Jules Baric, Revue *Les hommes d'aujourd'hui*, 1886
FRAD037_230J909



1. Quels éléments font de cet autoportrait une caricature ?
2. Par quoi le personnage est-il entouré ? Quel est le sens de cet amoncellement ?
3. Que fait-il ? Avec quel outil ? Quel est le sens de ce geste ?
4. Sous quelle forme la signature de l'artiste apparaît-elle ?

Détournements


1. La Sainte Famille (d'après Murillo)


Gravure en couleurs, 1871
FRAD037_230J1002



1. La Sainte Famille (d'après Murillo)

Documents complémentaires

	<p>La fuite en Égypte dans l'Évangile selon Matthieu :</p> <p>« Après le départ des mages, l'ange du Seigneur apparaît en songe à Joseph et lui dit : « Lève-toi ; prends l'enfant et sa mère, et fuis en Égypte. Reste là-bas jusqu'à ce que je t'avertisse, car Hérode va rechercher l'enfant pour le faire périr. » Joseph se leva ; dans la nuit, il prit l'enfant et sa mère, et se retira en Égypte, où il resta jusqu'à la mort d'Hérode. Ainsi s'accomplit ce que le Seigneur avait dit par le prophète : D'Égypte, j'ai appelé mon fils. »</p> <p>Mt 2, 13-15</p>
---	--

		
<p>Adolphe Thiers (1787-1877), Portrait par Nadar, entre 1854 et 1860, Musée d'Orsay.</p> <p>Républicain modéré et conservateur, il est nommé « Chef du pouvoir exécutif de la République française » en février 1871.</p>	<p>Jules Favre (1809-1880), portrait par Nadar, 1865, BNF.</p> <p>Républicain, ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement de Défense nationale investi en février 1871, il négocia le traité de paix avec la Prusse, et fut un opposant à la Commune.</p>	<p>Le comte de Paris, photographie de Braun, BNF.</p> <p>Petit-fils de Louis-Philippe, prétendant au trône de France de 1848 à 1883.</p>

1. La Sainte Famille (d'après Murillo)

- Utiliser également la chronologie de la Commune (voir p.28)

1. Qu'est-ce que la Sainte Famille ?
2. Quel personnage religieux Thiers incarne-t-il ici ? Comment Thiers est-il caricaturé ?
3. Quel personnage religieux Jules Favre incarne-t-il ici ?
4. Quel personnage religieux le comte de Paris incarne-t-il ici ?
5. Quels éléments du tableau de Murillo le dessinateur a-t-il repris dans sa caricature ?
6. D'après le texte extrait de l'Évangile selon Matthieu, quelle menace pèse sur l'enfant Jésus ?
7. Qui menace en 1871 Thiers, Favre et le comte de Paris ?
8. À partir de la chronologie, dater le document.

Les références historiques dans le dessin politique : illustrations contemporaines

1.
LE SACRE DE CHARLES QUINQUIN (d'après David)



Sacre de de Gaulle, Pol-Ferjac, *Le Canard enchaîné*, 24 décembre 1958 (de Gaulle vient d'être élu président de la République)

2.



N. Sarkozy (élu en mai 2007) de retour des vacances qu'il a passées dans le New Hampshire, Plantu, *Le Monde*, août 2007

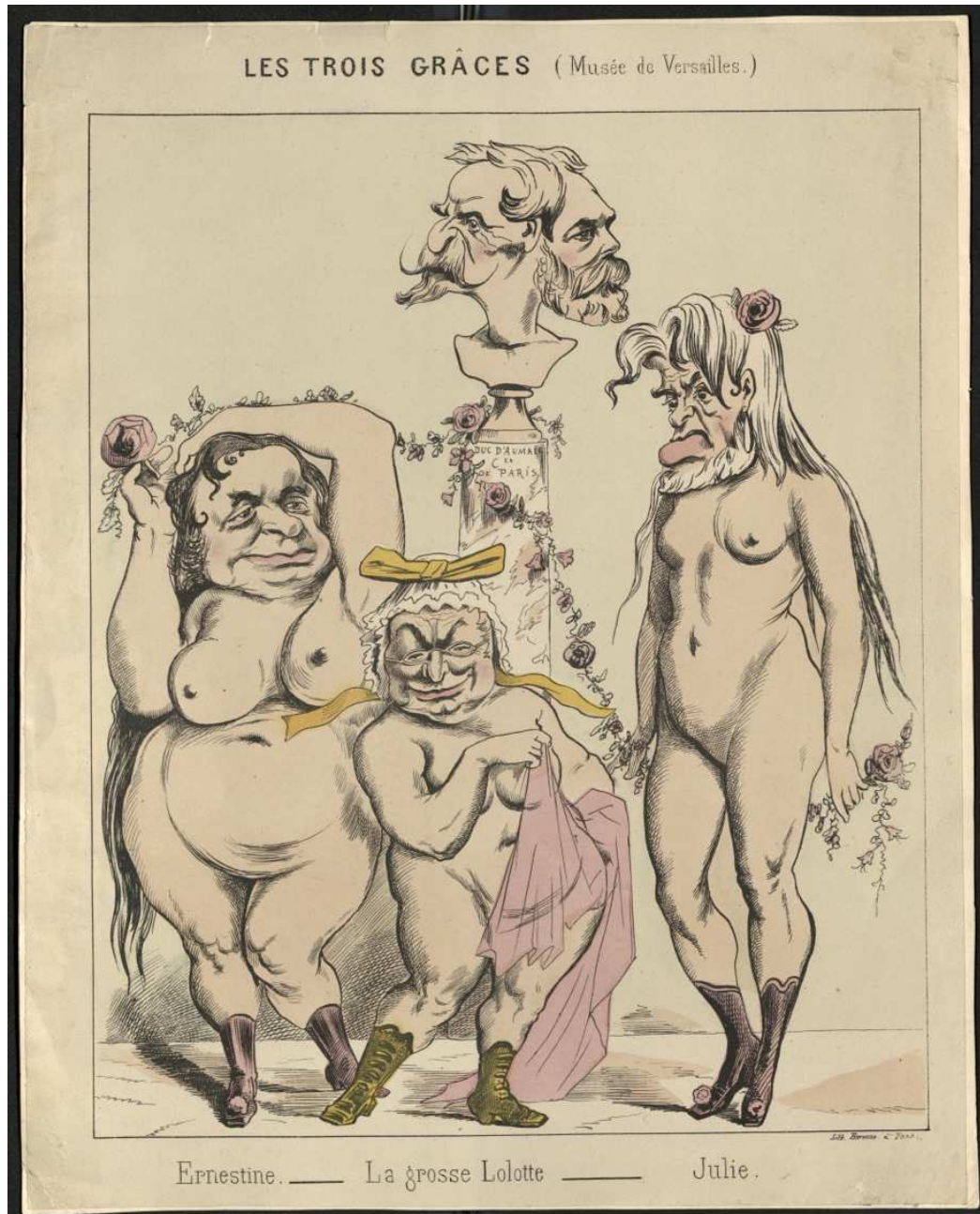
3.






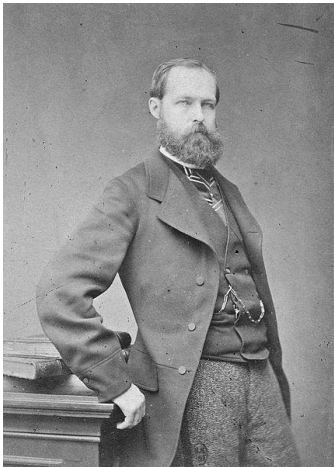

F. Hollande, Plantu, *Le Monde*, 18 juin 2015

1. À quels personnages historiques sont comparés ces trois présidents de la République ?
2. Quel tableau célèbre parodie Pol-Ferjac dans le *Canard Enchaîné* pour représenter de Gaulle (doc. 1) ? Que veut-il ainsi montrer ?
3. À quel épisode de l'histoire française Plantu fait-il référence pour mettre en scène N. Sarkozy et son épouse ? Quels problèmes sont ici évoqués ?
4. À quel épisode de l'histoire française Plantu fait-il référence pour mettre en scène F. Hollande? Quels problèmes sont ici évoqués ?
5. Sur quelles caractéristiques physiques des présidents les dessinateurs s'appuient-ils pour en faire des caricatures ?
6. En quoi la comparaison avec des épisodes historiques est-elle une critique de l'action politique des présidents contemporains ?

2. **Les Trois grâces : Ernestine – la grosse Lolotte – Julie,**
Gravure en couleurs. AD37 230 J 1027



**Les Trois grâces : Ernestine – la grosse Lolotte – Julie,
 Documents complémentaires**

		
<p>Ernest Picard (1821-1877), portrait par Franck, BNF.</p> <p>Membre du gouvernement de la Défense nationale et ministre des finances en 1870, il accompagne, le 25 janvier 1871, Jules Favre à Versailles pour traiter de la capitulation face à Bismarck. Il prend une part active aux mesures contre la Commune de Paris.</p>	<p>Adolphe Thiers (1787-1877), Portrait par Nadar, entre 1854 et 1860, Musée d'Orsay.</p> <p>Républicain modéré et conservateur, il est nommé « Chef du pouvoir exécutif de la République française » en février 1871.</p>	<p>Jules Favre (1809-1880), portrait par Nadar, 1865, BNF.</p> <p>Républicain, ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement de Défense nationale investi en février 1871, il négocia le traité de paix avec la Prusse, et fut un opposant à la Commune.</p>
		
<p>Le comte de Paris, photographie de Braun, BNF.</p> <p>(Philippe d'Orléans, 1838-1894, aîné des Orléans, prétendant au trône de France, petit-fils de Louis-Philippe)</p>	<p>Le duc d'Aumale, photo Appert, vers 1871, BNF.</p> <p>(Henri d'Orléans, 1822-1897, fils de Louis-Philippe)</p>	

Les Trois grâces : Ernestine – la grosse Lolotte – Julie,

1. Qui est caricaturé sous les traits de « Ernestine » ?
2. Qui est caricaturé sous les traits de « la grosse Lolotte » ?
3. Qui est caricaturé sous les traits de « Julie » ?
4. Qui sont les deux personnages figurés sur la colonne ? Quel régime politique représentent-ils ?
5. Quel « métier » exercent Lolotte, Ernestine et Julie d'après la gravure ?
6. Pour qui travaillent-elles d'après le dessin ?
7. À quel gouvernement Thiers, Favre et Picard appartiennent-ils pourtant ?
8. Quel est donc le sens de la caricature ?
9. Quel effet comique provoque le titre ? Pourquoi ?

1.



Les Trois grâces, Lucas Cranach l'Ancien, 1531
(Musée du Louvre)

Les Trois Grâces personnifient la vie festive et intense.

Euphrosyne est l'allégresse, Thalie est l'abondance et Aglaé est la splendeur. Elles sont représentées nues ou voilées, les mains vides ou tenant des roses, une branche de myrte, ou des pommes.

2.



L'âne-pape, Lucas Cranach l'Ancien, *De deux monstres prodigieux...*, Melancthon, Luther, 1557
(<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30848087d>)

Les thèses de la Réforme se diffusent rapidement grâce à l'imprimerie. Les réformateurs recourent à la caricature pour frapper les esprits, toucher les illettrés et diffuser leurs thèses contre le pape. Proche de Luther, Cranach est un protestant convaincu qui se met au service de la Réforme.

Les Trois grâces : Ernestine – la grosse Lolotte – Julie,

1. Quels éléments de la représentation traditionnelle des Trois Grâces (1) retrouve-t-on dans la caricature ?
2. Comment l'auteur les a-t-il déformés ?
3. Quel personnage est caricaturé dans la gravure 2 ?
4. Quels procédés l'auteur a-t-il utilisés pour le ridiculiser ?
5. Quels procédés semblables retrouve-t-on dans la caricature « Les Trois Grâces » ?

Chronologie. La guerre de 1870 et la Commune

1870	
19 juillet	La France déclare la guerre à la Prusse
2 septembre	Défaite de Sedan : Napoléon III est fait prisonnier avec son armée
4 septembre	Proclamation de la République à Paris, mise en place d'un gouvernement provisoire de défense nationale, avec une armée composée de gardes nationaux et de soldats réguliers
19 septembre	Début du siège de Paris par les Prussiens (durée de 138 jours)
28 septembre	Reddition de Strasbourg, assiégée par les Prussiens depuis le 16 août
7 octobre	Pour échapper au siège, Gambetta quitte Paris en ballon. 66 ballons assurèrent le transport de courrier (2 M de lettres), de militaires et politiques pendant le siège
27 octobre	Capitulation de Bazaine à Metz avec son armée
28-30 octobre	Échec d'une tentative de sortie de Paris en direction du Bourget
3 décembre	Échec d'une tentative de sortie de Paris en direction de Champigny
21-22 décembre	Échec d'une seconde tentative de sortie de Paris en direction du Bourget
1871	
20 janvier	Échec de l'offensive de Paris contre les Prussiens à Buzenval
28 janvier	Signature de l'armistice
8 février	Élection d'une Assemblée nationale à majorité monarchiste. Pour 43 sièges, Paris élit 36 députés républicains (dont Louis Blanc, Hugo et Gambetta) hostiles à la paix
17 février	Thiers est désigné comme chef du gouvernement provisoire (la majorité monarchiste attend la restauration)
26 février	Signature à Versailles des préliminaires de paix, ratifiés par l'Assemblée nationale le 1 ^{er} mars : perte de l'Alsace Lorraine et indemnité de 5 milliards
1 ^{er} -3 mars	Les Allemands occupent les Champs-Élysées
10 mars	L'Assemblée décide son transfert à Versailles
15 mars	Élection du Comité central de la Fédération de la Garde Nationale : Paris est en état d'insurrection larvée, la Garde Nationale (180 000 hommes armés) a conservé ses fusils et ses canons. La Fédération défend la République
17 mars	Thiers réunit à Paris un conseil des ministres : on décide l'enlèvement des canons de Montmartre

Caricature et dessin de presse au 19^{ème} siècle
Les dossiers pédagogiques des Archives départementales d'Indre-et-Loire

18 mars	Échec de la reprise des canons, le gouvernement quitte Paris pour Versailles : le comité de la Garde nationale se retrouve maître de la capitale
26 mars	Élections à la Commune de Paris, solennellement proclamée à l'Hôtel de ville le 28 : la Commune est une municipalité élue, autonome dont Paris était privée depuis 1799. Elle se dit « ville libre » sous le régime de la République. C'est une référence à la Commune révolutionnaire du 10 août 1792
29 mars	Première séance de la Commune
Mars-mai	Décrets de la Commune parmi lesquels : remise des loyers, séparation de l'Église et de l'État, réquisition des ateliers abandonnés, interdiction du travail de nuit dans les boulangeries, laïcisation de l'enseignement...
4 avril	Échec de l'offensive de la Commune à Châtillon, 1500 hommes sont faits prisonniers
9 mai	L'armée des Versaillais s'emparent du fort d'Issy : la bataille des fortifications est perdue, Paris est bombardée
21 mai	Entrée des troupes versaillaises dans Paris
22-28 mai	Semaine sanglante : violents combats dans Paris jusqu'au 28 mai, incendies dont celui de l'Hôtel de ville et des Tuileries. Bilan : probablement autour de 7 500 morts (dont 3 à 4 000 fédérés morts au combat, soit 10% des gardes combattants) ; plus de 40 000 arrestations et 50 000 décisions de justice dont 4 500 condamnations à la déportation, 26 exécutions. 5000 à 10 000 « Communards » s'exilent. Les Versaillais déplorent un peu moins de 1000 soldats tués, une centaine d'otages exécutés par la Commune.
1872	
14 mars	Dissolution générale des Gardes Nationales
3 mai	Départ pour la Nouvelle-Calédonie du premier convoi de condamnés à la déportation
1875	
30 janvier	Vote de l'amendement Wallon qui permet l'instauration de la République
1876	
Février et mars	Les élections donnent une forte majorité aux républicains à l'Assemblée
1879	
3 mars	Loi d'amnistie partielle
1880	
23 mai	Première commémoration de la Commune au mur des Fédérés
11 juillet	Loi d'amnistie complète des condamnés de la Commune